

N°26 - Été 2020

Plancher-Bas Mag

LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS



Tour de France
Le pied à Plancher !



www.mairie-plancher-bas.fr



Après un printemps difficile, pour ne pas dire... confiné, nous voici entrés dans un été qui se devra d'être prudent !

Prudent, car nous ne sommes pas à l'abri d'un rebond de cette maudite pandémie de Covid-19, ni d'un été caniculaire ou trop sec ! C'est ainsi, par prudence, que nous avons fait le choix, très tôt, d'annuler notre feu d'artifice du 14 juillet même si, secondairement, l'amélioration de la situation sanitaire en France nous a permis, finalement, avec l'allègement des protocoles sanitaires, de proposer un joli spectacle son et lumière sur le thème de la prise de la Bastille.

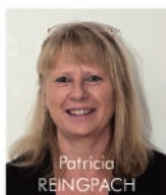
Malgré un retard important du fait du confinement, les services techniques et les élus de la municipalité n'ont néanmoins pas chômé : travaux de voirie (chaussées, trottoirs, parkings) très importants, continuation de la rénovation du presbytère, le tout pour des dépenses de plusieurs

centaines de milliers d'euros. Mais que l'on se rassure ; la municipalité gère ses finances d'une main de fer : le montant de tous ces travaux a été prévu dans le budget communal et il est financé sans aucun recours à l'emprunt et sans mettre davantage à contribution les habitants (pas d'augmentation des taux d'imposition locale depuis 2014, et même trois baisses successives des taux communaux sur le foncier bâti, en 2018, 2019 et 2020).

Alors, sur ces quelques mots, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable été. Si vous avez la chance de partir en vacances, profitez-en pour vous ressourcer et vous reposer ! Et, dans tous les cas, ayez une saine activité : prenez quelques moments pour lire ce nouveau numéro de Plancher Mag !

Un été prudent

Luc Sengler



Plancherots en actions

CCAS

À l'issue du dernier scrutin municipal, le CCAS (Centre communal d'action sociale) a été renouvelé.

Cet établissement public, dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles, est composé paritairement d'élus et de non-élus désignés par arrêté municipal :

● **Élus** : Luc SENGLER, Président de plein droit, Patricia REINGPACH, Michelle HOSOTTE, Tiphaine WILT, Angélique CLAUDEL, Marie-Josèphe RABBE, Vincent THOUVENOT, Michel PETITCUENOT.

● **Non-élus** : Sandrine GERGSMA, Michèle BULLIARD, Patricia LOMBARD, Virginie GOUSSET, Marcelle VETTER, Jean-Marie GINDRE, Albert JACOBS.

Nous remercions les membres qui ont renouvelé leur engagement et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Le CCAS est l'outil principal des communes pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit de leurs habitants. Il participe à la lutte contre les exclusions, à l'accompagnement des personnes âgées et des personnes souffrant de handicap.

La principale action de votre CCAS est de distribuer des aides financières sous forme de bons alimentaires, d'aides financières et de secours d'urgence. Mais il est aussi présent pour vous accompagner dans vos différentes démarches administratives.

Le CCAS est à votre disposition en cas de difficulté. N'hésitez pas à contacter le secrétariat de la mairie.

VOS REPRÉSENTANTS AUX INSTANCES EXTRA-COMMUNALES

Lors de sa séance du 17 juin 2020, le conseil municipal de Plancher-Bas a procédé à l'élection de ses différents délégués dans les instances intercommunales auxquelles la commune est adhérente. Ainsi,

● Pour le Syndicat intercommunal d'Assainissement de la haute vallée du Rahin (SIAHVR), Mme Marianne BEURIER et M. Luc JACQUEY ont été élus. À l'occasion de son premier conseil syndical, en date du 26 juin, M. Luc JACQUEY a été élu premier vice-président de ce même syndicat.

● Pour le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable (SIAEP), ce sont MM. Luc JACQUEY et Anthony GIBERT qui ont été élus.

● Pour le SIED70, M. Franck JEANDENANT a été élu délégué titulaire et M. Éric BOILLETOT élu suppléant.

● Pour l'école départementale de musique (EDM70), c'est Mme Valérie STOCKMART qui représentera la commune, une année sur deux, en alternance avec la commune de VILLERSEXEL.

● Concernant le Syndicat du parc des ballons, M. Michel PETITCUENOT a été installé comme délégué titulaire alors que Mme Michelle HOSOTTE a quant à elle été élue suppléante.

Soyez assurés que vous serez bien représentés dans ces différentes instances, pour servir au mieux les intérêts de notre collectivité et donc vos propres intérêts !

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Lors de cette même séance du 17 juin 2020, le conseil municipal a également mis en place sa nouvelle commission d'appel d'offres, plus connue sous le sigle CAO ; cette commission est composée du maire ou de son représentant, qui la préside de droit, et de trois conseillers municipaux avec une représentation proportionnelle.

Ainsi, outre le maire, cette commission se compose dorénavant de Franck JEANDENANT et de Marianne BEURIER comme membres titulaires pour la liste majoritaire au conseil et d'Angélique CLAUDEL comme membre titulaire représentante de l'opposition municipale. Sont également installés, en tant que suppléants, Luc JACQUEY et Michel PETITCUENOT pour la liste majoritaire et Michel BORDENET pour la liste d'opposition. Cette commission se réunit aussi souvent que nécessaire, et, en tout cas, à chaque nouvel appel d'offres lancé par la municipalité.

COMITÉ CONSULTATIF « POMPIERS »

Comme toutes les communes disposant d'un centre de première intervention (CPI), Plancher-Bas devait se doter, comme lors du mandat précédent, d'un comité consultatif « pompiers », qui est une instance paritaire, présidée de droit par le maire ou son représentant, composée de trois représentants issus du conseil municipal et de trois représentants issus des rangs des pompiers, usuellement un représentant par grade (pompier du rang, sous-officier, officier). Concernant les élus, Mmes Marie-Josèphe RABBE et Valérie STOCKMART et M. Vincent THOUVENOT ont été installés.



Luc JACQUEY



Anthony GIBERT



Franck JEANDENANT



Eric BOILLETOT



Valérie STOCKMART



Angélique CLAUDEL



Michel BORDENET



Ça rebosse dur...

Au sortir de la période de confinement, les travaux à Plancher-Bas ont repris bon train ; ainsi, le programme routier 2020 est presque totalement terminé lorsque nous mettons sous presse ce magazine.

LES TRAVAUX EN COURS

VOIRIE

La rue Pergaud, au centre du village, a fait entièrement peau neuve, vous offrant ainsi un tapis d'enrobé magnifique.

Les travaux de réalisation du parking et des quais de bus devant l'école élémentaire sont également terminés, tout comme les travaux de trottoirs sur la route départementale, à hauteur du croisement avec les rues du Rapois et des Vieux-Prés. Le traitement au point à temps automatique des diverses voiries communales s'est déroulé courant mai.

La commune a même accompagné la campagne de relance du BTP initiée par le département (qui bonifie de 50 % les aides pour les travaux routiers réalisés en voirie communale au cours de l'exercice 2020) en commandant des travaux supplémentaires.

Ainsi, trois secteurs ont été repris sur la rue des Étangs et, bientôt, le chemin des Pierres se verra intégralement revêtir d'un bitume fluxé (en août, simultanément avec la rue du Savoyard, dernière partie du programme initial de travaux restant à réaliser).





ANCIEN PRESBYTÈRE

Les travaux de second œuvre avancent bon train depuis le déconfinement puisque les deux logements au R+2 sont maintenant quasiment terminés, et que le R+1 l'est presque aussi. L'entreprise Rivier traite actuellement le RDC, et suivront rapidement des lots chauffage – plomberie et électricité avant la pose des sols.

Nous espérons pouvoir livrer nos salles pour la mi-octobre. L'achat du mobilier a d'ailleurs fait l'objet d'un appel d'offre tout récent.

MAIRIE

La façade de la maison commune s'est vu agrémenter au printemps d'un très jolie marquise, œuvre d'un artisan local (société LM Concept) et les travaux de toiture devraient quant à eux débiter au cours de cet été.



Ados mais costauds !

Conseil municipal des jeunes Plancherots : LE RETOUR !



En fonctionnement quasi normal post-confinement

La jeunesse de Plancher-Bas va de nouveau pouvoir œuvrer. Deux nouvelles élues, Séverine GALLEAU et Tiphaine WILT, reprennent le flambeau. La 1^{re} réunion post-confinement a eu lieu le 27 juin et les projets ne manquent pas !

Développement durable, lien avec les anciens, innovation... Les jeunes élus ont remercié Aurélie NOËL d'avoir lancé le CMJ et de l'avoir si bien animé durant tout son mandat. Ils ont ainsi pu se faire entendre de beaux projets tels que le City stade au Parcours de santé, la fête du sport, l'animations des marchés, les concours cuisine... Un grand merci sincère à elle !

Nouveaux encadrants, nouvelles idées... Création d'un ESPACE ADOS !

En continuité du conseil municipal des Jeunes, la nouvelle équipe souhaite créer un espace dédié aux adolescents du village. Pour ce faire, tout adolescent désireux de participer à cette initiative peut se faire connaître auprès de la mairie. Cet espace proposera un vaste choix d'activités tout au long de l'année, qui permettra aux ados de laisser libre cours à leur imagination et à leurs talents, au sein d'un environnement ouvert à l'échange, sécuritaire et encadré.



Inscription sur le monument aux Morts



Une année s'est passée depuis le tragique décès de Micaël Vandeville, né le 23 décembre 1988. Le caporal-chef Vandeville, engagé au 19^e régiment de génie de Besançon (armée de Terre), est « mort pour la France » le 17 juillet 2019 durant l'opération Harpie, en Guyane, après 11 ans de loyaux services et

plusieurs opérations à travers le monde (Nouvelle-Calédonie, île de la Réunion, Afghanistan, Mali...).

C'est sur le monument aux Morts de notre commune que désormais son nom sera apposé.

Une pensée émue à sa famille.



Tour de France 2020



Le contre-la-montre a été reporté en raison de la crise sanitaire, mais il est de nouveau programmé pour le 19 septembre !

La 20^e étape du tour de France, en contre-la-montre, se déroulera **samedi 19 septembre 2020 entre Lure et le sommet de La Planche des Belles Filles**. Soit 36 km pour se démarquer dans cette 107^e édition de la Grande Boucle.

Pour ce 5^e passage de la Grande Boucle en Haute-Saône, nul doute que tous les projecteurs seront braqués sur notre territoire avec un contre-la-montre individuel entre Lure et La Planche des Belles Filles, l'avant-dernier jour de la compétition, soit la veille de l'arrivée sur les Champs-Élysées à Paris. Et si les écarts au classement général s'y prêtent, les positions sur le podium pourraient voler en éclats !

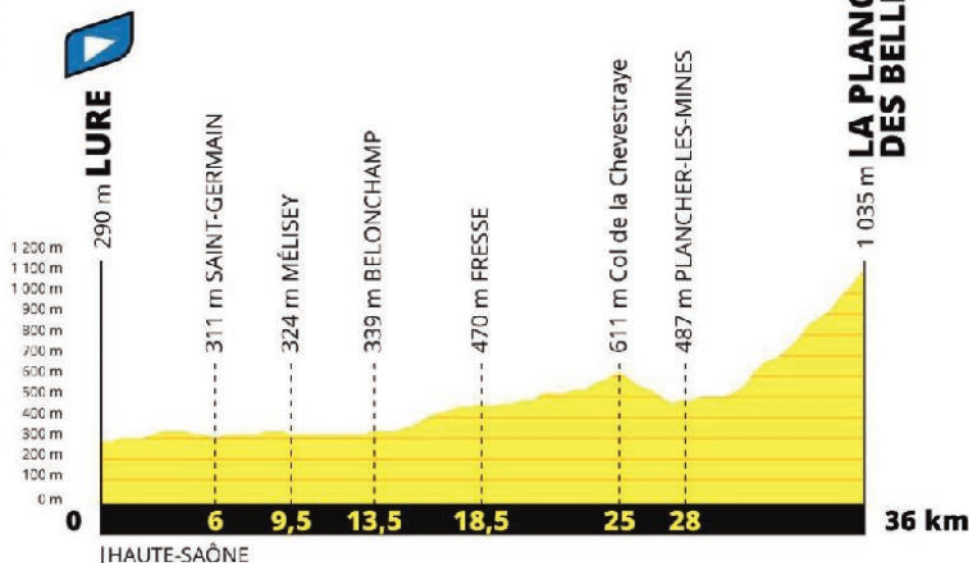
Cette année, toute l'étape se jouera sur les routes de Haute-Saône. Christian Prudhomme, directeur du Tour de France, y voit là le possible juge de paix de l'édition 2020 : « les contre-la-montre de fin de Tour sont les moins prévisibles de la discipline. Ils le sont d'autant moins lorsque le tracé propose une montée comme celle de La Planche des Belles Filles. » Sans oublier que les coureurs auront gravi juste avant le col de la Chevestraye, qui usera déjà les coureurs ! L'enfant du pays, Thibaut Pinot, devra lui aussi avoir les jambes solides et le cœur bien accroché quand il aura à traverser son village, Mélisey. Il aimerait sans doute briller ce jour-là, lui qui a dû malheureusement renoncer au Tour en juillet dernier en raison d'une blessure aussi inattendue qu'insurmontable.

Le saviez-vous !

Vainqueur de l'étape Mulhouse–La Planche des Belles Filles le 11 juillet 2019, le belge Dylan Teuns est revenu sur les lieux de son triomphe le 28 octobre dernier pour une occasion très particulière : il a demandé en mariage sa compagne là où il avait franchi la ligne d'arrivée avec panache. « Je voulais ajouter un autre moment fort à ma saison... elle a dit OUI ! » : cette phrase accompagnait les photos qu'il a postées sur les réseaux sociaux pour partager ce moment de joie.

Que La Planche des Belles Filles soit l'ultime bataille pour le classement général est une incroyable chance pour la Haute-Saône ! On se prend alors à rêver qu'au matin du chrono entre Lure et La Planche il y ait deux, voire trois coureurs, dont Thibaut Pinot, qui aient encore la possibilité de remporter le Tour et que tout se joue dans l'ascension finale...

Divers bus et navettes seront mis à disposition pour monter à l'arrivée de l'étape. Comme les années précédentes, des restrictions de circulation seront mises en place. Les détails seront prochainement disponibles sur notre site www.mairie-plancher-bas.fr



Animations





PLANCHER-BAS

Les marchés d'été

Tous les vendredis soir de 17h à 21h
du 17 juillet au 21 août

PROGRAMME :

17/07 : José Sanchez & Bernard Klem

24/07 : Drôle de rencontre


31/07 : Dimitri Pacios

07/08 : Marietournelle

14/08 : Guitare Sun

21/08 : Michel Lloret

COMMERÇANTS
BUVETTE
PETITE RESTAURATION
ANIMATIONS MUSICALES



*Cette animation se déroulera sur la place de la Liberté,
dans le respect des gestes barrières*